

L'HYPERACOUSIE ET L'HABITUATION

L'hyperacousie n'est pas quelque chose de récent. En France, plusieurs millions de personnes en souffrent, mais elle semble aujourd'hui reconnue comme une pathologie réelle. Elle se caractérise comme une douleur. Elle peut être associée à un phénomène de surdité mais cela n'est pas obligatoire. Elle peut également induire des problèmes d'acouphènes.

L'hyperacousie se définit comme une exagération subjective anormale de la détection du seuil d'audition.

En acoustique, se pose le problème du recrutement ayant certains points communs mais aussi diamétralement opposés. Le recrutement traduit pour des surdités endocochléaires un accroissement de la sensation d'intensité plus rapide que pour une oreille saine.

Au niveau de l'appareillage auditif, l'hyperacousie est un élément négatif. Elle représente un élément difficile à maîtriser, quoique grâce aux nouvelles technologies actuelles numériques, associées à l'étude des seuils d'inconfort et les pincements des champs auditifs, il est possible de mieux corriger avec un bon confort auditif.

Le recrutement lui, peut être souvent un facteur positif permettant d'obtenir de meilleurs résultats en audioprothèse.

Pour beaucoup de personnes, lutter contre l'hyperacousie est de se protéger au maximum. Possible dans un premier temps, mais négatif à long terme car cela développe une hyper sensibilité au moindre son. Le simple coup de cuillère sur un verre fait mal. La vie devient très rapidement insupportable. Certaines personnes refusent alors toute sortie. La peur d'avoir mal, l'angoisse se développe avant une sortie, même agréable, avec des amis, la famille.

De ce fait, l'isolement s'installe devant l'incompréhension de l'entourage.

Se protéger, alors au maximum dans un premier temps peut être salutaire mais cela doit être pour une très courte durée, l'espace de redonner le goût de la société et des loisirs, ressortir en groupe ...

Ne plus s'isoler progressivement est le but. Sinon le syndrome de la dépression va s'installer.

Par ailleurs, il est déconseillé dans un deuxième temps de ne plus se protéger. Les protections comme les casques à valve réglable peuvent être proposés. Toutefois, ils sont lourds et encombrants, je les conseillerais donc en milieu professionnel, industrie et bâtiment soit pour les loisirs tels que la chasse.

Leurs différents paramètres sont donnés ci-dessous.

Atténuation en dB							
Fréquence (HZ)	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Atténuation moyenne	13,9	19,9	29,7	35,8	35,9	39,9	37,4
Ecart type	3,3	2,9	2,7	2,9	2,2	3,9	4,4
Protection présumé	10,6	17,0	27,0	32,9	33,7	36,0	33,0

De même, on constate que, pour la dose de bruit reçue, il est équivalent d'être exposé :

- à 85 dB pendant 8 H
 - ou à 100 dB pendant 15 mn et le reste du temps dans le silence
 - ou à 112 dB pendant 56 s et le reste du temps dans le silence

D'autres, plus légers, peuvent être proposés. Ils sont réalisés à l'aide d'empreintes auriculaires sur mesure, selon le confort voulu et la morphologie de l'oreille: conque et conduit auditif externe.

Ils sont sous la forme d'obturateurs, conque ou canule, avec des filtres stables et adaptables selon des situations données ou modulables, ce qui est largement conseillé. Le patient peut alors lui-même gérer les situations données.

Il faut absolument doser le bruit, ne pas s'isoler, la redécouverte des bruits réels peut être sinon très douloureuse.

Les obturateurs tout comme le casque, ne sont pas remboursés par la sécurité sociale.

Il est vivement déconseillé les boules QUIES, et les boules silicone qui obstruent trop et ne permettent pas de modulariser.

D'autre part, ils provoquent très souvent des allergies et échauffements en raison des tassements dans les conduits auditifs.

Christiane GENY, audioprothésiste